

Vote par correspondance

Participants : Amez-Droz Bastien, Bernaschina Laurent, Bolle Jean-Jacques, Bordier Claire-Anne, Boulaz Georges, Chapuis Catherine, Chapuis Philippe, Chapuis Aline, Coenen-Favre Isabelle, Commune de Val-de-Ruz, Eichenberger Urs, Evard Maurice, Fellrath Michel, Gobat Jean-Michel et Sylvette, Gobbo Didier, Godio Adrienne, Humair Fredy, Jacquet Clémentine, Juillerat de Reynier Anne-Laure, Kiener Marie-Claude, Linder Daniele, Lugon Alain, Matthey Yvan (ECOCONSEIL), Morand Muriel, Perregaux Aloys, Pokorni Berta, Robert Marcel, Robert-Charrue Denis, Rollier Lionel, Scalia Séverine (MASAI CONSEILS), Vermot Jean-Bernard, Vidal Maximilien, Vuilleumier et Gilibert Claudine et Daniel, Wertheimer Didier, Widmer René, Widmer Stéphane et Jennifer, Zimmermann Jean-Lou

PV : Clémentine Jacquet

1. Adoption du procès-verbal de l'AG 2020

Procès-verbal accepté par 36 voix et 1 abstention.

2. Rapport de la présidente

Composition du comité

La fin de l'année 2020 a été marquée par la démission de Loraine Martignier, caissière. La comptabilité a été reprise *ad interim* au 1^{er} janvier 2021 par Bastien Amez-Droz, vice-président. Le poste de vice-président sera vacant si Bastien Amez-Droz est confirmé dans son nouveau rôle de caissier par l'assemblée.

Le cas échéant, le poste de vice-président(e) sera à repourvoir. Voici donc la nouvelle composition du comité soumise à l'approbation de l'assemblée :

Nom	Rôle
Clémentine Jacquet	Présidente
Bastien Amez-Droz	Caissier
Isabelle Coenen-Favre	Secrétaire
Aline Chapuis	
Urs Eichenberger	
Alain Lugon	
Lionel Rollier	
Maximilien Vidal	
Jean-Lou Zimmermann	

Nettoyage du Seyon

Les conditions particulières de l'année 2020 ont conduit à l'annulation du nettoyage du Seyon initialement prévu le 4 avril, ainsi que de l'assemblée générale le 7 mai. Ces activités ont néanmoins pu être reportées et organisées conjointement le 12 septembre, en plein air. A cette occasion, une quarantaine de personnes a pris part au nettoyage et 22 personnes à l'assemblée générale. Ce sont 120 kg de déchets qui ont été récoltés lors de cette action.

Les actions initialement projetées avec les classes et dans le cadre de l'action « Gucci Changemakers » n'ont pas pu être organisées.

Projet 25 étangs pour le crapaud accoucheur

En 2020, le projet 25 étangs a permis l'aménagement d'un nouvel étang à Serroue (Commune de Corcelles-Cormondèche), d'un diamètre d'environ 6 à 7 m. Cet étang se situe à proximité d'une population de crapauds accoucheurs connue et participe à renforcer la mise en réseau des populations.

Des travaux d'entretien de l'habitat terrestre et visant la qualité d'eau ont été conduits aux Sagnettes (Coffrane).

Bulletin

Durant l'année 2020, aucun bulletin n'a paru. Toutefois le bulletin qui paraît ce printemps a été concocté par le comité depuis fin 2020.

Le rapport de la présidente est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du caissier

Les comptes 2020 détaillés et vérifiés ainsi que le rapport des vérificateurs ont été déposés sur le site www.apssa.ch. Des versions papiers ont été transmises à la demande.

Ci-dessous, figure une synthèse du bilan des comptes 2020.

Pertes et profits		Recettes	Dépenses	Commentaires
CCP courant	Cotisations	5'380.00		
	Dons	560.00		
	Bourse JC Monney (25 étangs)	2'820.00	2'820.00	Soutien KARCH => CCP étangs
	Cotisations versées		35.00	
	Nettoyage Seyon + AG		126.45	
	Communication, site internet		68.85	
	Frais fonctionnement et gest. compte		346.40	
	Assurance RC		202.65	
	Amis de la Nature		49.40	
	Travaux bief Bayerel		1'000.00	Aménagements batraciens complémentaires
	Prêt au compte 25 étangs		5'000.00	Avance liquidités CCP étangs
	Sous-total APSSA	8'760.00	9'648.75	Sans avance de liquidités sur CCP étangs, le résultat "APSSA général" serait un bénéfice de 4'111.25
<u>Excédent de dépenses</u>		<u>-888.75</u>		
<i>Projet effet extinction des lumières sur la faune</i>				
Fondation Valery	11'730.00	0	L'APSSA "héberge" le financement d'un projet externe porté par des personnes privées. Cette somme n'est donc pas utilisable pour les besoins de l'APSSA.	
Sous-total projet extinction lum.	11'730.00	0.00		
<u>Excédent de recettes</u>		<u>11'730.00</u>		
		Recettes	Dépenses	
CCP 25 étangs	Emprunt au compte CCP courant	5'000.00		Avance liquidités de CCP courant
	Entretien RTP 2019		9'213.00	
	Etang Lisière Chévard-St-Martin		290.00	Sans avance de liquidités depuis le CCP courant, le résultat "Projet 25 étangs" serait une perte de 7'834.85
	Bennes à alytes	2'820.00	398.00	A noter que nous attendons ici le versement de subventions et de soutien tiers pour un total d'environ 38'000.- selon décomptes envoyés fin 2020.
	Etang Serroue		693.85	
	Frais gestion du compte		60.00	
	Sous-total CCP étangs	7'820.00	10'654.85	
<u>Excédent de dépenses</u>		<u>-2'834.85</u>		
		Recettes	Dépenses	
Raiffeisen	Intérêts	39.58		
	Sous-total Raiffeisen	39.58	0.00	
	<u>Excédent de recettes</u>		<u>39.58</u>	
Bilan		Recettes	Dépenses	
Total		28'349.58	20'303.60	Sans l'apport au projet externe "extinction lumières", l'APSSA aurait une perte de 3'684.02.
<u>Excédent de recettes</u>			<u>8'045.98</u>	
Capital au 31.12.2020		Actif	Passif	
CCP - compte courant		40'040.10		
CCP - compte "25 étangs"		2'359.75		
Raiffeisen		21'831.62		
Part sociale Raiffeisen		200.00		
actifs transitoires		0.00		Capital propre de l'APSSA: 52'701.47
passifs transitoires			0.00	Projet "extinction": 11'730.-
total		64'431.47	0.00	

Afin d'avoir plus de clarté, notamment avec les fonds étrangers du projet extinction, la comptabilité intégrera dès 2021 des fonds liés et des comptes de produit/charge spécifiques

4. Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs de compte, Ralph Schafflutzel et Jennifer Hirter recommandent à l'assemblée générale de bien vouloir accepter ces comptes.

5. Discussion et adoption des rapports

Les rapports comptables sont acceptés à l'unanimité.

6. Election du comité

La nouvelle composition du comité est acceptée par 35 voix et 2 abstentions.

7. Nomination des vérificateurs de compte

Jennifer Hirter continue son rôle de vérificatrice des comptes pour la deuxième année. Frédéric Cuche deviendra vérificateur.

Le 11 avril 2021



Isabelle Favre



Bastien Amez-Droz